

PROJET DE GESTION DES FRONTIÈRES EN CÔTE D'IVOIRE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le projet de gestion des frontières en Côte d'Ivoire (GFCI) est financé par la Confédération suisse et mis en œuvre par l'ICMPD. Le projet vise à soutenir le gouvernement ivoirien, au travers des forces de sécurité intérieure et de la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire, dans le renforcement de ses capacités en matière de gestion des frontières.

Un renforcement des capacités au travers de formations et de l'acquisition d'équipements et le principe de gestion intégrée des frontières (GIF) seront appliqués pour atteindre les objectifs du projet.

Le projet comporte deux volets :

1. Soutenir le Ministère de l'Intérieur par le renforcement de ses capacités en matière de lutte contre la fraude documentaire, dans les régions frontalières, aux différents points de passage frontaliers (PPF) et commissariats mixtes et au sein des écoles de police.
2. Soutenir la Commission Nationale des Frontières à la sensibilisation à la bonne gouvernance des frontières et à la dissémination de la politique nationale de gestion intégrée des frontières.

LE PROJET EN BREF

Durée	22 mois (juin 2022 – mars 2024)
Budget	€825 000
Bailleur	La Confédération suisse
Organisme d'exécution	Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD)
Pays	Côte d'Ivoire
Destinataires principaux	Les bénéficiaires directs du projet sont le Ministère de l'intérieur et de la sécurité, et plus particulièrement la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) et les écoles de police pour les composantes I et II du projet ainsi que la Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire (CNFCI) pour la composante III.

COMPOSANTE I: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DOCUMENTAIRE



- Soutien à la formation à la fraude documentaire et à l'identité dans les postes de police des zones frontalières et des points de passage des frontières (PPF) terrestres.
- Fourniture d'équipements à des fins de formation et pour faciliter les opérations quotidiennes.
- Mise en œuvre conjointement avec le bureau ivoirien de lutte contre la fraude documentaire, et les programmes de lutte contre la fraude documentaire et la traite des êtres humains mis en œuvre par la France en Côte d'Ivoire.

COMPOSANTE II: DEVELOPPEMENT D'UN MODULE D'INITIATION ET D'UN MODULE AVANCÉ DE FORMATION À LA FRAUDE DOCUMENTAIRE ET À L'IDENTITÉ POUR LES ÉCOLES DE POLICE D'ABIDJAN ET DE KORHOGO

- Création de cours de formation spécialisés sur la gestion des frontières pour les policiers affectés aux PPFs : un cours d'initiation de 8 heures, un cours de perfectionnement de 40 heures et la fourniture de mallettes pédagogiques pour chaque école de police.



COMPOSANTE III: ATELIERS DE RÉDACTION POUR LA VALIDATION DE LA POLITIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DES FRONTIÈRES AVEC LA CNFCI

- Soutien à l'élaboration de la politique de GIF avec tous les acteurs concernés en :

1/ développant les objectifs principaux et axes de la politique de gestion intégrée des frontières ;

2/ définissant les modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation ; et

3/ identifiant les actions prioritaires pour le plan d'action.

Une fois finalisés, la politique GIF et son plan d'action seront validés et mis en œuvre.